



Séparation et vente maison

Par **paulinem67**, le **19/05/2008** à **18:57**

Bonjour,
Mon ami et moi avons acheté une maison non terminée en 2006. Aujourd'hui, nous nous séparons. Nous ne sommes pas mariés, ni en concubinage, ni pacsés. Nous sommes soumis au régime de TVA.
Mon ami avait amené un apport à l'achat de cette maison (40.000€). Il est donc un peu plus propriétaire que moi de la maison, ce qui a été inscrit dans l'acte notarié.
Un acheteur nous a fait une offre d'achat. Mais avec cette somme, devant reverser 19.6% à l'Etat, nous couvrons uniquement l'emprunt.
Mon ami refuse de vendre s'il ne récupère pas son apport de base. Que puis-je faire?
Merci d'avance.
Cordialement,